

ASSEMBLÉE NATIONALE26 juin 2008

DÉMOCRATIE SOCIALE - (n° 969)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 47

présenté par
M. Poisson, rapporteur
au nom de la commission des affaires culturelles

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 16 de cet article par les mots :

« , quel que soit le nombre de votants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.